



Traité Kritout

Michna 3 - Chapitre 2

חֲמִשָּׁה מְבִיאִין קֶרֶבֶן אֶחָד עַל עֲבֵרוֹת הַרִּבֵּה;
וְחֲמִשָּׁה מְבִיאִים קֶרֶבֶן עוֹלָה וְיִזְרֵד.
אִלּוּ מְבִיאִין קֶרֶבֶן אֶחָד עַל עֲבֵרוֹת הַרִּבֵּה:
הַבָּא עַל הַשְּׁפָחָה בִּיאוֹת הַרִּבֵּה,
וְנָזִיר שֶׁנִּטְמָא טְמֵאוֹת הַרִּבֵּה,
וְהַמִּקְנָא לְאִשְׁתּוֹ עַל יְדֵי אֲנָשִׁים הַרִּבֵּה,
וּמִצָּרַע שֶׁנִּתְנַגַּע בְּגַעִים הַרִּבֵּה.
הֵבִיא צִפְרִיּוֹ וְנִתְנַגַּע,
לֹא עָלָו לוֹ,
עַד שֶׁיָּבִיא אֶת חֲטָאוֹ.
רַבִּי יְהוּדָה אוֹמֵר:
עַד שֶׁיָּבִיא אֶת אִשְׁמוֹ:

[Il y a] cinq [personnes qui] apportent une offrande pour plusieurs transgressions, [c'est-à dire pour avoir transgressé la même transgression à plusieurs reprises :] et [il y a] cinq [personnes qui] apportent une offrande variable, [qui est déterminée en fonction de la situation financière du pécheur]. Ce [sont les cinq personnes qui] apportent une offrande pour plusieurs transgressions : [Premièrement], celui qui a eu plusieurs [rapports sexuels] avec une servante fiancée, et [deuxièmement], un nazir qui est devenu rituellement impur [à cause de] plusieurs [cas] d'impureté rituelle. [La Michna continue la liste des cinq situations dans lesquelles une offrande est apportée pour expier plusieurs transgressions : Troisièmement,] celui qui avertit sa femme [en se déclarant jaloux] de plusieurs hommes [différents avec lesquels il la soupçonne de commettre l'adultère, et lui interdit d'être seule avec eux. Si la femme est alors trouvée séparément en isolement avec chacun des hommes, il l'amène au Temple avec une seule offrande de jalousie]. Quatrièmement, un lépreux atteint de plusieurs [lèpres, c'est-à-dire purifié de sa lèpre, mais qui, avant d'apporter ses offrandes, subit une rechute de la lèpre. Lorsqu'il est finalement purifié, il n'apporte qu'une seule série d'offrandes. Si un lépreux] a apporté les deux oiseaux [requis le premier jour de sa purification (voir Vayikra 14,4-7)], et [qu'avant d'apporter ses offrandes le huitième jour de sa purification, il] a été atteint [d'une rechute de la lèpre, ces oiseaux] ne satisfont pas à son obligation jusqu'à ce qu'il apporte son sacrifice pour le péché ('hatat). Rabbi Yéhouda dit : Jusqu'à ce qu'il apporte son sacrifice de culpabilité (acham).



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions